Guéret (23) : depuis sa cellule, il dirigeait un trafic de drogue jusque chez des collégiens ; six ans de prison

09/11/2026 à 23h00



Un détenu de la prison de Poitiers-Vivonne dirigeait depuis sa cellule un trafic de cannabis et de cocaïne autour de Guéret (Creuse). Le tribunal correctionnel l'a condamné lundi 9 novembre à six ans de prison ferme. Parmi les clients du réseau figuraient des élèves du collège de Châtelus-Malvaleix, selon ICI Creuse.

Âgé de 30 ans et déjà condamné pour trafic de stupéfiants, l'homme donnait ses ordres par plusieurs téléphones portables obtenus en détention. Entre janvier 2025 et juin 2026, il aurait ainsi coordonné ses complices, recruté des revendeurs et communiqué avec ses clients, notamment sur les réseaux sociaux. Sa compagne participait à l'activité du réseau.

Le procureur a dénoncé une « véritable passoire » à propos des téléphones circulant en prison. L'enquête a par ailleurs relevé 10 000 euros de paris sportifs et 6 000 euros d'achats en ligne effectués depuis sa cellule.

Quatre complices ont aussi comparu devant le tribunal. Les

peines prononcées vont de dix mois à six ans d’emprisonnement. Le principal condamné purgeait déjà une peine de dix-huit mois liée au trafic de drogue, prononcée en 2025.

Source : ICI Creuse, 9 novembre 2026.